

Parrainez un proche : vous y gagnez tous les deux

Document non-contractuel à caractère publicitaire. Les garanties peuvent donner lieu à exclusions, limitations et franchises. Pour connaître le détail, l'étendue et les conditions de garantie, reportez-vous aux dispositions générales et particulières du contrat. La souscription d'un contrat demeure soumise à nos règles d'acceptation des risques.

Generali Vie, Société anonyme au capital de 332 321 184 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris - Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris

Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris - Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris

Sociétés appartenant au groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

GAM410DPA - RA - Juin 2016 - Photos : Thinkstock

GENERALI

GENERALI

Parrainez un proche et recevez tous les deux des chèques cadeaux !

30€ chacun
en chèques cadeaux

pour **vous** et pour **votre filleul**

Ces chèques cadeaux sont acceptés dans plus de **30 000 points de vente** en France métropolitaine, dans plus de **300 enseignes** [1]. À vous de choisir selon vos envies !



Pour parrainer, c'est simple.

- **Recommandez un proche** susceptible d'être intéressé par un contrat Generali Accidents de la Vie, Santé ou Plaisance [2].
- **Remplissez le bulletin** de parrainage ci-contre et remettez-le à votre agent Generali.
- Vous pouvez **parrainer jusqu'à 3 filleuls** dans le cadre de cette offre [3].

[1] La liste des enseignes est disponible sur demande à l'adresse suivante : Generali - Direction Marketing - TSA 70100 - 75309 Paris cedex 09.

[2] Offre valable pour tout contrat Santé, Garantie des Accidents de la Vie ou Plaisance souscrit, non cumulable avec d'autres offres en cours chez les agents Generali participant à l'opération.

[3] Un filleul ne peut pas être client Generali avant la date effective du parrainage. Filleul et parrain ne doivent pas résider sous le même toit. Offre valable pour chaque parrainage réalisé. Un parrain ne peut recevoir que 90 € maximum en chèque cadeau (correspondant à 3 filleuls maximum ayant souscrit dans le cadre de l'opération). Le filleul devenu client devra attendre un délai d'un an de souscription avant de devenir parrain à son tour.

Bulletin de parrainage

Generali Accidents de la Vie, Santé ou Plaisance

À remplir et à remettre à votre agent Generali.

VOUS

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

Email : .....

VOS FILLEULS

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

Email : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

Email : .....

☐ Je reconnais que les données communiquées sur mes contacts sont exactes.

☐ Je reconnais que les données personnelles communiquées par mes soins à Generali Iard ou Vie sont nécessaires au traitement de ma demande de participation.

Conformément aux dispositions de la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition pour motifs légitimes sur l'ensemble des données vous concernant que vous pouvez exercer sur simple demande auprès de Generali - Conformité 75447 Paris Cedex 09